

# LE PEUPLE

## DE LYON



Journal socialiste paraissant le Samedi

ABONNEMENTS

BUREAUX

Un an ..... 6 fr. | Six mois ..... 3 fr.

ORGANE des TRAVAILLEURS

120, rue Garibaldi, Lyon

(Les annonces se traitent à forfait)

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

Vente en gros : M<sup>me</sup> Evrard, 23 rue Thomassin, Lyon

# POUR L'EMBASTILLÉ CHANET

## NOS FAMEUX ANTICLÉRICAUX

### LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

Le « Peuple » est COMPOSÉ et TIRÉ par des ouvriers syndiqués.

## Le Congrès de Bordeaux

C'est demain dimanche que les Portefolios organisent à Bordeaux ce que M. Jaurès appelle pompeusement le « Congrès du Parti Socialiste Français ».

Cette réunion de délégués triés sur le volet sera cependant intéressante, car il se trouvera bien parmi la « select » assemblée quelque paysan du Danube pour troubler la fête, et faire entendre, dans ce concert d'arrivistes, la vraie note socialiste révolutionnaire.

L'ordre du jour de la réunion ne comporte pas moins de 41 questions.

Cela nous prouve bien que le travail ne fait pas peur à ces géants de la Sociale. Vendre des paletots, pondre des articles à la ligne, débiter des boniments aux travailleurs, tout cela, du moment que ça rapporte, rentre bien dans le genre d'activité de MM. Jaurès, Millerand et leurs « amis ».

Des quarante et une questions, nous ne retiendrons que les suivantes :

- 1° La participation du Parti au gouvernement.
- 2° Attitude du militant socialiste dans les questions confessionnelles.
- De ses obligations : 1° vis-à-vis de lui-même ; 2° de sa famille.
- 3° Un député a-t-il le droit de voter contre la suppression du budget des cultes ?
- 4° Un député peut-il refuser aux militaires l'entrée de la Bourse du Travail.
- 5° Exclusion du citoyen Millerand du Parti Socialiste Français.

La première question qui a été escamotée à la réunion de Tours l'année dernière, ne pourra plus l'être cette fois-ci, car, d'une part, certaines Fédérations se sont catégoriquement prononcées contre la participation ministérielle, et, d'autre part, MM. Jaurès, Millerand et leurs « amis » se sont non moins catégoriquement prononcés pour cette même participation.

Il est probable que les délégués socialistes seront battus par ces radicaux nouvelle méthode qui s'accrochent aux basques de l'habit de M. le Vice Président de la Chambre, mais quoi qu'il arrive, il y aura de la part des délégués socialistes de province une manifestation bien marquée de répudier une tactique qui n'a fait jusqu'ici que couvrir d'honneurs et d'argent une poignée d'arrivistes, à la honte du socialisme français.

Et au lendemain du Congrès, cette manifestation ne pourra pas rester platonique. Il faudra bien que les travailleurs socialistes égarés dans la galère portefolinarde se ressaisissent et viennent grossir les rangs de la vaillante phalange des socialistes révolutionnaires.

Si M. Jaurès et sa bande remportent une victoire, ce ne sera donc qu'un triomphe éphémère qui coûtera plus cher aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Les deuxième, troisième et quatrième questions, moins importantes que la première, à n'en pas douter, subiront le même sort.

MM. Jaurès et Millerand, qui sont visés dans ces articles, se sont d'ailleurs amplement expliqués.

Pour l'un, le droit de l'enfant et de la mère prime tout ; pour l'autre, le but à atteindre (la Révolution dans

3.000 ans) doit passer bien avant toutes les petites manigances inopportunes de nos ministères d'action républicaine les plus anticléricaux (façon bourgeoise) fut-ce même celui de M. Combes.

Et comme de plats valets qui tiennent à gagner honorablement leur salaire, les délégués de la Rue Réaumur et du ministère de l'Intérieur déclareront avec MM. Jaurès et Millerand, que les pratiques religieuses des membres des familles de militants ainsi que le vote contre la suppression du budget des cultes ne sont que des accidents de l'idée socialiste en marche vers la conquête de la Vérité et de la Justice. Ils déclareront en outre avec M. Millerand qu'un « ministre socialiste » doit se solidariser avec le chef de l'armée pour interdire l'entrée des Bourses du Travail aux militaires et poursuivre les auteurs de brochures antimilitaristes comme le *Manuel du Soldat*.

Si après cela, les Fédérations de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Ain, de la Savoie, de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Seine-Inférieure, qui ont porté ces questions à l'ordre du jour, ne sont pas fixées, c'est qu'elles auront l'entendement plutôt dur.

Quant à la cinquième question (exclusion du Baron), après un semblant de discussion où l'accusé Millerand et son avocat Jaurès tiendront le crachoir tout le temps, un bon petit passage à l'ordre du jour nous parait la sanction logique que la réunion bordelaise doit apporter dans l'occurrence, car, si M. Jaurès tient le haut de l'échelle en bavardage, c'est tout de même M. Millerand qui reste le dispensateur de bonnes prébendes ; et alors, il faudra bien conserver la source où viennent se désalter les appétits gloutons des social-Lucullus du ministère de la Rue Réaumur.

En somme, comme résolutions prises et résultats acquis, la réunion portefolinarde de Bordeaux ne sera guère que la réédition de celle de Tours.

Mais, par la suite, les choses changeront, car à côté des Fédérations déjà citées, il y en a d'autres comme celles des Bouches-du-Rhône, de l'Yonne, de la Nièvre et des Ardennes qui, dans leurs récents congrès régionaux, ont dénoncé la tactique confusionniste pratiquée par les leaders du « Socialisme réformiste ».

Tout fait donc supposer que ces Fédérations, exclusivement composées de travailleurs, ne s'arrêteront pas à des manifestations platoniques et qu'elles adopteront définitivement dans leur action la tactique révolutionnaire, la seule qui, sans confusionnisme, ni compromissions, est capable de conduire le prolétariat organisé à son émancipation totale.

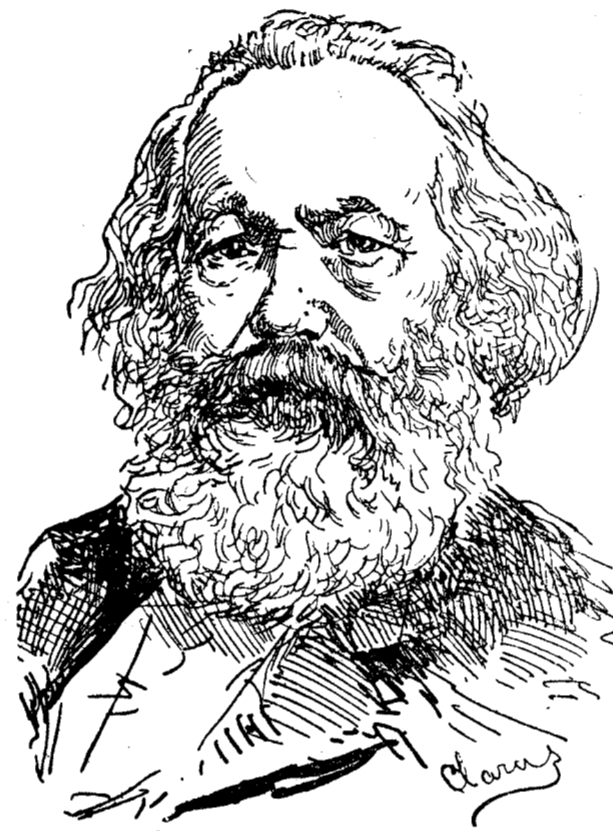
Il adviendra alors que l'Unité Socialiste, dont certains se sont fait un tremplin, s'organisera d'une façon définitive et indissoluble pour se dresser en face des différentes fractions bourgeoises qui constituent en somme l'Unité capitaliste.

Si le mauvais rêve que les travailleurs socialistes font depuis plusieurs années n'a pu aider qu'à cet excellent résultat, il aura donc eu quelque chose de bon. Pierre NORANGE.

Lire en 4<sup>e</sup> page :

LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

## NOS HOMMES



KARL MARX

Fondateur de l'Internationale. — Auteur du *Capital*. — Né à Trèves en 1818. Mort à Londres en 1883.

Nous avons chaque jour la preuve que le fameux anticléricalisme de nos gouvernants n'est que du battage.

On connaît le cas de Jaurès faisant baptiser et communier ses enfants, quoi que se posant en fougueux mangeur de nonnes et de curés.

On connaît aussi bien le cas de Millerand, votant le budget des cultes et l'ambassade au Vatican, lui, l'ancien membre du Cabinet de... défense républicaine.

On connaît non moins le cas M. Waldeck-Rousseau lui-même, le chef de la troupe, faisant soigner sa femme malade par des sœurs appartenant à une congrégation qui n'a pas été autorisée et qui doit être dissoute.

Ils ne sont pas seuls. En effet, voici les édifiantes paroles qu'à la séance du 23 mars prononçait M. Lasies, député cléricalo-nationaliste :

M. Lasies. — Dernièrement, dans une grande église de Paris, on célébrait la fête du vénérable curé de la paroisse ; les enfants du catéchisme s'étaient réunis pour offrir leurs souhaits à celui qui leur donnait l'enseignement religieux. Un discours lui fut adressé par un jeune enfant intelligent, au visage éveillé et souriant, qui s'exprima avec une grande conviction et un profond attendrissement. Cet enfant qui est l'exemple de la paroisse de Saint-Philippe-du-Roule qu'il édifie par son intelligence et par sa bonne conduite. C'est le petit-fils du premier magistrat de la République. Le grand-père doit être fier de son petit-fils.

A Neuilly, il y a encore un enfant qui édifie la paroisse par son intelligence et par sa bonne tenue : c'est le fils d'un de vos ministres ; il va au catéchisme et suit l'enseignement religieux. (Applaudissements à droite).

A gauche. — De qui s'agit-il ? M. Lasies. — Je pourrais donner le nom du ministre ; il a le droit d'être fier de son fils parce qu'il est remarquablement intelligent. Il tient de son père.

A gauche. — Pas d'insinuations ! Dites le nom.

M. Lasies. — Vous y tenez ? A gauche. — Oui !

M. Lasies. — Au risque d'être rappelé à l'ordre par M. le président, je dirai : Le premier, celui qui va à Saint-Philippe-du-Roule, c'est le charmant et exquis petit-fils de M. Loubet. Celui de Neuilly est le charmant enfant de M. Rouvier, ministre des finances. (Applaudissement à droite. — Bruit à l'extrême gauche).

Après cela, allez croire à la sincérité et aux convictions de tous ces farceurs qui ne cherchent qu'à tromper le peuple pour mieux l'exploiter et vivre à ses dépens.

L'histoire du million que l'on a cherché à soutirer aux Chartreux, contre leur autorisation, est non moins édifiante. Nos lecteurs connaissent un peu l'histoire sans doute.

Ils savent qu'un gros personnage, qui

touche de près, de très près au gouvernement et dont chacun prononce le nom aujourd'hui, promettrait aux Chartreux leur autorisation, moyennant le versement d'un million entre ses mains. Les Chartreux n'ont pas voulu marcher... Aussi bien, ils n'ont pas été autorisés. Et ils eussent été autorisés, s'ils avaient marché !...

Comme cela est propre ! Comme cela est d'un beau et très pur républicanisme !

Et c'est devant ces hommes et ces mœurs que l'on voudrait nous faire incliner ? Jules DELMORÈS.

## MOTS DE COMBAT

Il ne se passera pas un demi-siècle peut-être avant que le prêtre ne soit poursuivi pour l'exercice de son ministère, comme escroc.

PROUDHON.

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense, Notre crédulité fait toute leur science. VOLTAIRE.

## VERS L'AUBE

(POÉSIE INÉDITE)

Sur la terre, partout, aux champs comme à la ville Les serfs du Capital, ouvriers, paysans Lâchement résignés, courbant leur front servile Sous la férule des puissants.

L'injustice est sur tous les degrés de l'échelle. Dos au feu, ventre à table, oisif, joyeux, gavé, L'hiver, le ventre à chaud lorsque le pauvre gèle — Et meurt de faim sur le pavé.

Que de vieux travailleurs condamnés à l'aumône, De femmes ramassant leur pain dans le ruisseau Que d'innocents bambins l'œil cave et le teint jaune Errant sans toit et sans berceau.

Le juge vend la loi comme une marchandise, Le tribunal, pour duper, se transforme en rhéteur, Avec le prétoire, le pontife pacifique Contre l'Apôtre et le Penseur.

Mais le bourgeois jouisseur, le soudard et le prêtre, Ne peuvent de l'Idée éteindre le flambeau Ils n'empêcheront pas Lazare de remonter Et de sortir de son tombeau.

Qu'importe que la nuit nous couvre de ses voiles, Le but tant souhaité n'est plus aussi lointain, Qu'importe que le ciel soit morne et sans étoiles, Nous cheminons vers le matin.

Maurice TRAVAUX.

Nous informons nos abonnés, qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement, que nous leur ferons présenter leur quittance ces premiers jours.

## Jurisprudence ouvrière

### ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le tribunal de la Seine vient de rendre, en matière d'accidents du travail, un jugement dont les considérants méritent d'être signalés :

« Les actes de violence entre ouvriers employés dans des établissements industriels constituent bien des accidents prévus par la loi du 9 avril 1898, à condition qu'il soit établi que les blessures reçues, que l'acte délictueux ou criminel sont en rapport direct avec le travail auquel la victime était préposée.

« On ne saurait considérer comme rentrant dans cette catégorie l'accident survenu à un ouvrier qui avait interrompu le travail qui lui était assigné et s'était écarté du poste où il l'exécutait pour aller provoquer un autre ouvrier qui lui a porté un coup de couteau mortel ; il n'y a pas, en effet, dans un pareil accident, place à un risque inhérent à la profession, mais à un risque individuel déjouant les prévisions humaines, auquel s'est volontairement exposé l'ouvrier tué. »

## CHOSSES VUES

### LES CORBEAUX

« Dédicé au syndicat des locaux »

Devant la maison triste et noire comme elles le sont toutes dans le faubourg, l'humble mobilier s'étale sur le trottoir boueux. Une table de bois blanc, trois ou quatre chaises à moitié dépaillées, un buffet, une commode en sapin, quelques ustensiles de ménage, quelques hardes : c'est là toute la fortune du pauvre devenue la proie des hommes de loi. Sur le seuil de l'allée humide et sombre, empuantée de relents d'eaux grasses, le commissaire-priseur assisté de l'huissier poursuivant, procède à la vente des objets saisis. Tout ce que la ville compte de brasseurs d'affaires malpropres, de louches mercantils cumulant à la fois la brocante, le recel et l'usure se sont donné rendez-vous dans ce quartier de travail et de misère. Jeunes et vieux indistinctement marqués de cette tare indélébile qu'imprime au faciès humain l'apreté au gain et la pratique du bas négoce, ils se pressent — cobue hétéroclite et répugnante qu'on dirait vomie par un ghezzo — autour des objets mis aux enchères par le vendeur. Des discussions s'élèvent, des chiffres s'énoncent à haute voix, un rumeur de curée emplit la rue, chacun veut avoir un lambeau de la proie.

Comme des corbeaux déchirant une bête agonisante, c'est sur une agonie aussi que la bande s'acharne, sur l'agonie d'un Dshérité, d'un Vaincu de l'horrible mêlée sociale.

Sur le seuil des boutiques, les voisins commentent l'événement. Le cœur serré jécoute les conversations. Hélas ! c'est l'éternelle histoire, le drame brutal de tous les jours : le chômage s'abat sur l'ouvrier le condamnant lui et les siens aux plus dures privations. D'abord on lutte vaillamment ; on engage au Mont-de-Piété tout ce que l'on a de précieuses : la montre du mari, l'alliance de la femme ; puis le travail continuant à manquer, fatalement un jour arrive où le boulanger refuse tout crédit et où le propriétaire fait impitoyablement expulser la famille et vendre le mobilier.

Où s'en vont-ils ceux que l'on jette ainsi sur le pavé après les avoir dépouillés ? Que deviennent-ils lorsque les asiles de nuit ne veulent plus les recevoir ?

Combien hélas mettent, par le suicide, un terme à leur vie de misère ! Mais qu'importe à la société que les petits, les faibles, les opprimés succombent à la peine ; ne faut-il pas que son dieu le Veau-d'Or ait sa quotidienne ration de chair humaine. Mais aussi pourquoi sont-ils si veules, si égoïstes si inconscients les serfs de l'usine, de la mine et du silon, ces exploités qui sont mes frères et que j'aime malgré leurs défauts.

Pourquoi restent-ils sourds à la voix de ceux qui leur prêchent la révolte libératrice ? Pourquoi ayant le courage de supporter leur joug, n'ont-ils pas celui

de le briser. La nuit du passé nous couvre encore de ses ténèbres, quand verrons-nous le ciel s'empourprer des rouges clartés de l'aube vengeresse. Quand donc les outils de travail, brandis farouchement par des poings justiciers, se transformeront-ils en armes de combat. Quand donc le Peuple se débarrassera-t-il de la vermine qui le ronge ? Quand l'aigle mettra-t-il en pièces les corbeaux ? Maurice TRAVAUX.

## ENTRE EUX !..

Qui donc a dit que les loups ne se dévoraient pas entre eux ? Politiquement parlant, nous allons voir si le vieux proverbe n'est pas renversé pour ce qui concerne les ministériels de la chapelle Portefol.

Depuis plusieurs semaines déjà il y a « potin et concierge » dans le camp d'Agramant. Un peu partout, on s'est lancé et on se lance impitoyablement de dures aménités.

A Saint-Etienne, notamment, les injures prennent le caractère de la surenchère et, un peu plus, on croirait qu'ils vont en venir aux mains.

Est-ce un signe des temps ? On a peine à y croire !

Comment, en effet, expliquer cette nouvelle... attitude ? chez des gens qui étaient cependant si d'accord depuis bientôt trois ans, lorsqu'il s'agissait de fouler aux pieds les principes socialistes. Et si empressés d'applaudir à toutes les tentatives de déviations faites au détriment du vrai parti socialiste, dans le but d'anihiler son essor propagandiste et de tuer les nobles aspirations du prolétariat, avec l'aide d'un honteux confusionnisme.

De Tardy à Ledin, de Julien à Tronqué, de Piger à Briand, les lucullus municipaux et parlementaires ne jureraient que par les papes et les sous-papes de la nouvelle méthode : Millerand, Jaurès, Viviani, etc., etc.

Vraiment ! c'est à croire en lisant leur organe officiel *La Sociale*, de samedi dernier, que toute l'astuce et la casuistique dépensées par les célèbres... tribuns... par les brillants orateurs de la bourgeoisie introduits dans le troupeau socialiste gouvernemental, l'auraient été en pure perte.

Oyez plutôt ! Un certain Lavalette, bien connu par ses nombreuses frasques, qui, depuis longtemps, joue un rôle prépondérant dans le clan, pris en fin d'un haut le cœur dont nous ne voulons pas déterminer la sincérité, écrit :

« Pour l'observateur attentif qui milite dans les comités, après ce qui vient de se passer mardi et mercredi au conseil municipal, cette réflexion se produit : « Ils sont caduques, puisqu'ils se renient. »

Comme on le voit, l'attaque est brutale ; mais ce n'est pas tout, il est encore plus dur et son jugement plus acerbe. Il ajoute :

« Il en est ainsi, citoyens ! Après s'être fichés du Comité de vigilance, c'est au tour du Comité central. Ce dernier le supportera-t-il ? »

« Je ne veux rien présager ; mais ce que je puis dire c'est qu'il compte assez de socialistes non caduques dans son sein, pour faire œuvre socialiste ? »

« Faire œuvre socialiste ? », cela nous laisse un peu rêveur, surtout si nous remontons un peu dans le passé de ces socialistes non caduques : Tardy, Dumas, Soulaçon, Sagnol, etc. Nous les voyons, d'ailleurs, comme tous les félons dont nous régnons de donner les noms, Révolutionnaires à tous crins, enragés, révolutionnant ?.. la rue dans chaque réunion, détruisant la société capitaliste à chaque période oratoire.

Puis, plats et rampants devant les préfets, les ministres et les officiers charmés, baissant la botte à Ledin, après chaque trahison, marchant avec le ministère et les ministériels Charpentier et Briand, n'ayant que l'insulte et l'injure à l'égard des socialistes révolutionnaires. Aussi, croyons-nous difficilement à ces socialistes « capables de faire œuvre socialiste ».

S'ils avaient été capables de faire cette œuvre, ils l'auraient faite depuis longtemps. Ce ne sont pas les occasions qui leur ont manqué.

Où Lavalette a raison, à notre point de

vue, c'est quand il déclare que « Comme la vipère qui crève le ventre de sa mère en naissant, leur attitude tente à crever celui de l'organisation centrale du Parti ».

C'est peut-être un peu cruel ? mais on ne pouvait pas mieux dire, être plus juste !

La constatation est bonne à retenir. Nous la retenons !

Mais ce qu'on oublie de dire Lavalette, c'est que lui et ses anciens amis se sont surtout fichés des travailleurs qui leur ont apporté leur dévouement avec une extrême sincérité, et prêtés leurs robustes épaules pour escalader les échelons de la renommée, et leur ont permis de monter au piédestal municipal.

Une fois arrivés, ils n'ont accompli que des actes contraires au socialisme. Installés aux lieux et places des opportunistes, ils se sont comportés opportunistement et, en fait d'actes socialistes, ils ont augmenté les charges des contribuables dans des proportions scandaleuses en pleine crise commerciale et industrielle.

Cela était inévitable, il faut bien que les travailleurs paient les frais des banquets et des festins, des réceptions ministérielles et des apothéoses plus ou moins officielles organisées à grands frais par les faux représentants de la classe ouvrière.

Nous ne pouvons que conclure comme Lavalette, sans que nous ayons contribué en quoi que ce soit à l'élaboration du fond de sa conclusion ; « Pauvre Parti ouvrier qu'es-tu devenu ? Le temps n'a pas été long pour te faire des ravages tels, que les tiens ne peuvent reconnaître ta face... »

Il y a certainement quelque chose à faire en dehors de la vipère et des vipéreaux ; avis aux militants débauchés. Le moment des fécondes initiatives est venu ! Pierre ARGAUD.

## LE BILAN de la GRÈVE DES MINEURS en 1902

(Suite)

Les Mineurs étaient en grève depuis le 8 octobre dans la Loire. Le Centre et le Sud cessèrent le travail le 10 octobre. Le Nord et le Pas-de-Calais étaient en grève depuis le 26 septembre et ce n'est que le 27 octobre que le Comité national, s'apercevant de son impuissance et comprenant que les Compagnies se moquaient du Comité et ne cherchaient qu'à gagner du temps, se décida, dans la séance du 27 octobre, à envoyer aux organisations le télégramme suivant : « Compagnies minières font sourde oreille à proposition d'arbitrage. S'opposer à toute reprise de travail jusque sentente définitive ».

« Signé : COTTE. »

Le Congrès de Commentry avait chargé le Conseil national d'adresser aux Compagnies les revendications des mineurs. Le citoyen Brioude, délégué de la Loire au Conseil national, proposa au dit Conseil d'envoyer à toutes les Compagnies minières de France les revendications, en même temps qu'au Comité des Houillères de France. Le Conseil refusa en disant qu'il suffisait de les envoyer simplement au secrétaire du Comité ; celui-ci ferait le nécessaire auprès des Compagnies.

Or, nous étions au 28 octobre et les Compagnies ne connaissaient pas encore les revendications des mineurs.

Donc le nécessaire n'avait pas été fait et c'est dans la séance du 29 octobre que le Conseil national envoya la note suivante aux organisations :

« En présence de la situation, le Conseil national décide qu'il y a lieu, pour les organisations régionales ouvrières de poser toutes ensemble les revendications suivantes aux Compagnies minières, à savoir :

1° Qu'il n'y ait aucune victime pour faits de grève ;

2° Acceptation collective et par toutes les Compagnies de l'arbitrage ;

3° Que les traités interviennent par région et ensemble ; que la reprise du travail ait lieu de la même manière ;

4° Elargissement des condamnés pour faits de grève et remise des amendes ; et cela sans préjudice des revendications déjà posées. Cette dernière condition essentielle pour la reprise du travail.

« Le Conseil national estime que tous les ouvriers mineurs, à quelque région qu'ils appartiennent, doivent, sur ces questions, être traités de la même façon ; il engage les organisations syndicales à agir en ce sens. »

« Signé : Le Conseil national. »

On voit que par l'envoi de cette note aux organisations régionales ce n'était

plus le Conseil national qui était chargé de discuter avec les Compagnies, du moment que le Conseil national disait aux Fédérations de discuter les revendications par région.

Il n'avait donc qu'à se séparer et les délégués à rentrer dans leurs régions respectives et à prendre les mesures nécessaires, afin que les organisations en grève aient toujours quelques délégués parmi eux pour les tenir au courant de la situation et relever le moral des camarades qui commençaient à se fatiguer et jetaient le découragement parmi les autres.

(A suivre.)

Jules ESCALIER.

## BULLETIN DES MINEURS

### Le Prochain Congrès. — La circulaire. — Deux réponses.

Voici le texte de la circulaire adressée aux syndicats par le citoyen Beaugregard : Saint-Etienne, le 15 Mars 1903.

Citoyen Secrétaire,

« Le Syndicat des Mineurs de la Loire d'accord avec le Syndicat des Mineurs de Grand-Croix, à décidé, pour sortir de l'impasse où se trouve aculé actuellement la corporation des mineurs, de prendre l'initiative de consulter les syndicats miniers pour tenir un Congrès national des mineurs dans le courant du mois de mai 1903, à Saint-Etienne, ou dans une autre région, le lieu n'étant pas encore désigné, mais où ne seraient admis que les syndicats qui se sont retirés de la Fédération nationale des Mineurs et ceux qui sont mécontents du fonctionnement de la dite Fédération ou qui ne veulent pas rester plus longtemps dupes des fumistes qui viennent de trahir les intérêts généraux des mineurs en faisant échouer par leurs fautes la grève générale, qui seule pouvait faire aboutir les revendications de la corporation. »

« En conséquence, il est de toute utilité, que les syndicats qui sont convaincus que l'émancipation des travailleurs ne peut-être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, se réunissent en congrès pour s'entendre sur les mesures et les moyens à employer pour arriver au plus tôt à l'unité ouvrière et à se débarrasser des hommes néfastes qui ont trompé les espérances des mineurs. »

« Si votre syndicat est partisan d'assister à ce congrès, nous vous prions de bien vouloir nous le faire savoir dans le plus bref délai, afin que nous ayons le temps nécessaire pour l'organiser. »

Pour la Commission d'organisation, Le Secrétaire, BEAUREGARD.

« Nota. — Adresser les réponses au citoyen Beaugregard, Secrétaire du Syndicat des Mineurs de la Loire, à Saint-Etienne. »

Le Syndicat de Montceau-les-Mines a répondu par la lettre suivante :

Montceau-les-Mines, le 27 mars 1903.

Citoyen Beaugregard, Secrétaire du Syndicat de la Loire.

« En réponse à votre honnorable lettre du 18 courant, nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'après l'avis soumis en Assemblée de bureau tenue le dimanche 22 mars, le conseil syndical a décidé d'adhérer momentanément à votre proposition en attendant que l'Assemblée générale de son syndicat, qui doit avoir lieu prochainement, ratifie sa décision. »

« Mais, en attendant, nous vous serions bien obligés de bien vouloir nous tenir au courant du nombre des syndicats dont vous avez reçu l'adhésion, afin qu'il nous soit possible d'en étudier le résultat. Veuillez en même temps prendre les mesures nécessaires pour que le dit congrès soit tenu en fin avril ou le premier mai et pour notre part nous désirerions qu'il ait lieu à Saint-Etienne. Faites le nécessaire pour qu'il ait lieu avant celui de la Fédération nationale des mineurs qui doit avoir lieu prochainement à Carmaux, car de notre part nous voyons une grande importance sur ce dernier point. »

« Recevez, camarade, notre salut fraternel. »

« Pour le Syndicat et par ordre. »

Ph. ROCHE.

(Timbre du syndicat)

Voici maintenant la réponse du syndicat de la Talaudière :

La Talaudière, le 3 avril 1903.

Citoyen Beaugregard, Secrétaire du Syndicat de la Loire.

« Vous excuserez le retard apporté à la réponse des adhérents au Congrès national des organisations démissionnaires de la Fédération nationale. »

« Pour des raisons particulières à notre organisation, il nous a été matériellement impossible de vous répondre plus tôt. Maintenant voici la réponse du Syndicat de la Talaudière :

« Dans notre Assemblée générale de dimanche dernier où cette question était à l'ordre du jour et à laquelle assistait le citoyen Escalier, les décisions et résolutions suivantes ont été prises :

« Considérant que la Fédération nationale qui est gérée par des hommes « qui n'ont pas apporté tout le dévouement qu'on attendait d'eux, qui ont manqué à leurs devoirs, trahi et vendu la corporation, en faisant échouer notre grand mouvement général, notre rêve d'émancipation, le Syndicat des Mineurs de la Talaudière ayant particulièrement été atteint par la débâcle causée par cet échec, donne sa démission de la Fédération nationale et espère se reconstituer prochainement sur des bases plus solides. »

« En conséquence, citoyen Beaugregard, nous sommes partisans et adhérents au Congrès national des démissionnaires de la Fédération nationale. »

« Vous voudrez bien m'informer de la date du Congrès et m'envoyer les informations nécessaires. »

« Agréer, citoyen, mes salutations fraternelles. »

« Par ordre. »

Le Secrétaire : P. BESSON. (Timbre du Syndicat)

D'autres réponses sont encore parvenues au Syndicat de la Loire, notamment de La Ricamarie et de Firminy. Nous les publierons dans notre prochain numéro, avec celle du Pas-de-Calais.

### Rapport du délégué Beaugregard

CIRCONSCRIPTION DU TREUIL. Puits du TREUIL, ONZIÈME COUCHE. Visite du 7 avril.

Je descends à 5 heures 30 du matin au puits de la Manufacture pour procéder à ma visite réglementaire. Je visite la remonte et l'avancement de la recherche du puits de la Manufacture. Je descends par le plan de la Manufacture. Je remarque que les bennes vides remontant du côté gauche descendant, avaient déraillé dessous l'élevage qui depuis longtemps était arrêté. Le montant des cadres a empêché les bennes de passer. La même situation existe dans le plan 20.

J'avais demandé dans l'une de mes précédentes visites que les deux élevages soient continués. Mes observations sont restées sans résultat.

Je demande pour la troisième ou quatrième fois que le boilage soit remplacé, afin de ne pas faire souffrir les freinteurs et embrancheurs de la sorte.

Je continue par la descente du 20, côté ouest, côté est, descente 17. Je descends par les tailles 11, 9. J'arrive à l'avancement de la taille 5, niveau supérieur. J'ai élevé ma lampe au toit. J'ai constaté du grisou. Cela est dû au manque d'aération d'abord, ensuite à la toile qui est trop courte pour arriver à l'avancement.

Je descends ensuite par les tailles 5, 3, 1. Je remarque, dans la double voie du plan 1, que les bennes s'engagent dans les bois, faute de les mettre en reculement.

On limite les ouvriers pour faire les réparations par la suppression d'une journée par semaine. Les bennes ne peuvent plus circuler dans les plans et les niveaux de roulage, et à la fin de la journée on demande à l'ouvrier pourquoi il n'a pas rempli sa tâche, mais on ne tient pas compte des inconvénients qu'il a rencontrés durant la journée et on lui donne sa huitaine.

Je monte par le plan 12. Je visite la taille 14, entrée ouest. Je termine par le plan Jules-Janin, plan du Treuil.

Le délégué : BEAUREGARD.

### A Bouchard

J'ai démasqué Bouchard-Velay, l'homme qui se cache sous un pseudonyme pour chercher à salir les militants du syndicat de la Loire.

Same-li dernier, il a expectoré de nouveau sur moi dans la feuille à son digne associé Crozier.

Bouchard-Velay continue sa vile besogne de diffamateur des militants et de désorganisateur des travailleurs.

Après Escalier et Beaugregard, c'est à moi qu'il s'en prend. Ses attaques et ses injures me font honneur. Elles démontrent aux camarades que je fais mon devoir puisque je suis combattu ainsi par l'homme à la solde des patrons et des gouvernants.

Bouchard est la vipère que j'ai réchauffée dans mon sein. Heureusement que son venin ne peut m'atteindre.

Il y a trois ans, trompé par ses jésuitiques apparences, nous avons cru pouvoir en faire un homme. Beaugregard et moi !

C'est pourquoi nous l'avions envoyé au Congrès de Lens, d'où il est revenu contaminé par les Basly et les Lamendin.

Une seconde fois, délégué au Congrès d'Alais, il n'a pas craint de violer toute pudeur, de faire abstraction de toute honte et de passer carrément à l'ennemi

en déchirant son mandat et en se moquant de ses mandants.

Il a été expulsé du syndicat de la Loire comme on expulse un traître.

Nous avions cru faire un homme de Bouchard. Nous avions fait un simple vaourien capable de toutes les trahisons.

Passé au syndicat de Villars où il était allé chercher un refuge, il vient aussi d'en être chassé — comme traître, comme désorganisateur et semeur de discordes.

Ces jours derniers, il a cherché encore à fonder un syndicat « jaune » à Terrenoire, où existe une section du syndicat de la Loire. Il n'a pas réussi. Il a été hué. Mais son intention n'en reste pas moins aussi coupable.

C'est un tel homme qui ose attaquer les militants qui restent avec leur drapeau et conservent leurs principes.

Au moment du Congrès d'Alais, à son retour, Bouchard montrait un portefeuille rempli de billets de banque.

Cela ne nous étonne plus.

Pendant la grève, Bouchard faisait changer aussi des billets de banque chez le boucher pour payer les gigots et les côtelettes dont il ne se privait pas, alors que les camarades n'avaient même pas du pain à se mettre sous la dent.

Cela ne nous étonne pas davantage maintenant. Tout s'explique enfin.

Les mineurs ont vu clair dans le jeu de Bouchard dont les insultes et les calomnies sont aujourd'hui autant d'éloges pour ceux qu'il veut atteindre.

Sa besogne est connue de tous. On sait pour qui il travaille. On connaît son but de désorganisation syndicale.

Il était bien fait pour jouer un tel rôle, cet homme au regard louche, digne associé de l'ancien tresseur de chaussons de lisière.

Ce n'est pas pour rien qu'il sort du couvent des Ignorantins et qu'il a porté la même soutane que Flaminid.

Bouchard me prédit une veste. Je doute de la confiance de nos camarades de Villebœuf que cette prédiction me rassurait complètement.

Que Bouchard, détesté à juste titre par tous, se mettent sur les rangs ? Qu'il présente donc sa candidature ?

Nous verrons pour qui sera non pas la veste, mais le complet. Et nous verrons aussi jusqu'à quel degré de dégoût il est descendu dans l'esprit des mineurs de Villebœuf.

Que Bouchard sache bien que jamais un directeur de Compagnie ne dira de moi ce qu'il a dit de lui, à savoir que lui, Bouchard, était bien l'homme qu'il fallait aux patrons pour diviser les mineurs.

Le pain de la honte est donc bien celui que mange Bouchard. Pouah !... Claude GIRAUD.

P.-S. — J'apprends que Bouchard est parti à Paris mardi. Avec quel argent ? Est-ce avec les fonds versés pour les grévistes et gardés par Cotte et consorts ? ou avec les fonds secrets de la Préfecture ?

Escalier à Paris

Cotte avait demandé pour jeudi une entrevue avec la Confédération du Travail, qui, on le sait, n'a pas voulu encore admettre la pseudo-Fédération nationale des mineurs. Cotte avait convoqué à cet effet le prétendu Comité national à Paris.

Le syndicat de la Loire a décidé d'envoyer aussi un délégué à Paris pour assister à cette entrevue, pour y exposer la situation et démasquer les politiciens traités que l'on sait.

A l'unanimité, le Conseil d'administration a désigné comme délégué notre collaborateur Jules Escalier.

Escalier est parti mercredi.

L'Épuration

Les syndicats des mineurs commencent l'épuration. Ils chassent un peu partout les traîtres Lucullus de leurs conseils d'administration.

Dans sa dernière réunion, le syndicat de la Loire a mis à la porte de son Conseil d'administration le fameux Chalancou — comme la lune !...

A Villars, c'est Bouchard et ses complices qui ont dû déguerpir !...

A La Ricamarie, c'est Blachier et ses complices, qui ont été en cinq ses remplacés par nos amis.

Et il en est et il sera ainsi partout, au fur et à mesure que les mineurs ouvriront les yeux et prendront conscience de la situation.

Depuis quelques temps, les Lucullus s'acharnaient sur Escalier et incarnaient en lui le Conseil d'administration du Syndicat de la Loire.

aussi dévoué que lui et non pas par un adversaire.

### Syndicat des Mineurs de La Chapelle sous Dun (Saône-et-Loire). — Appel aux travailleurs.

Depuis le 30 janvier 1903, les 300 mineurs de la Chapelle-sous-Dun sont en grève.

La cause de cette grève, tout le monde la connaît : elle résulte de la violation des promesses du sieur Menu, directeur de la mine.

En octobre 1902 nos camarades obtenaient une promesse d'augmentation de dix pour cent sur leurs salaires. Mais au 1er janvier, comme l'année sans doute, le directeur Menu, profitant de ce que l'on se trouvait dans la mauvaise saison, et escamotant la capitulation de ses vaillants mineurs, reniait brusquement ses promesses.

Pareil manque de parole s'est-il jamais produit dans le monde ouvrier ?

Les Travailleurs de la Chapelle-sous-Dun faisaient à ce sans parole, à ce valet des exploitateurs, la seule réponse que sa honteuse attitude méritait ; ils se mirent en grève !...

Déjà en 1898, ces mêmes camarades ont lutté pendant 114 jours contre ce même Menu, qui fut contraint à la fin de céder devant l'obstination et l'union de nos malheureux camarades.

Cette grève, il est vrai, n'avait pas fait beaucoup de bruit parce que les ouvriers de la Chapelle avaient trouvé à s'occuper à des travaux des champs durant ce long chômage.

Mais aujourd'hui que les menées de Menu recommencent, que nos camarades ne se découragent point !

Leur tyran a eu recours à un procédé connu. Il a fait appel à la pieuvre jaune, c'est-à-dire aux faux frères, à ceux qu'on a surnommés les travailleurs des grèves, sans doute parce que ne faisant rien en temps ordinaire, ils ne prennent le pic que quand les autres le déposent, espérant ainsi capter la confiance des patrons, dont ils deviendront plus tard les mou chards stipendiés.

Mais à nous, fédérés et confédérés, il appartient de venir en aide, dans la mesure de nos moyens, à ces fiers camarades qui ne demandent rien mais qui souffrent.

Voici que trois d'entre eux viennent d'être arrêtés, pour avoir manifesté un peu durement leur indignation de voir une bande de jaunes exotiques débarquer à la gare voisine, à la Clayette, pour venir ravir le morceau de pain des grévistes.

Laisserons-nous nos amis livrés aux rénégats ? Les abandonnerons-nous dans la lutte, ceux qui à chacun de nos appels pendant les mauvais jours ont répondu en ouvrant largement la main d'où tombait l'obole, nous adressant des paroles d'encouragement et de reconfort ?

Non, il n'en sera pas ainsi. Tous les syndicats ouvriers ne restent pas indifférents à tant de souffrances iméritées.

Que chacun fasse son devoir, et qu'à cet appel du Proletariat tous les cœurs généraux répondent ; Présents !

La Fédération des Syndicats ouvriers de Saône-et-Loire.

NOTA. — Adresser les fonds au citoyen Grandjean, comptable du Syndicat et maire de la Chapelle-sous-Dun (Saône-et-Loire).

### Petites Nouvelles

Samedi 11 avril, à la Bourse du Travail de Saint-Etienne, à 9 heures du matin, aura lieu une grande réunion des mineurs de Villebœuf. Le citoyen Giraud rendra compte de son mandat. Tous les camarades sont priés d'être présents.

Le *Jaune* Bouchard est spécialement invité à venir formuler ses critiques et à rééditer ses attaques.

— Le fameux projet de Cotte pour la mine de Buxhorts est dans le lac ! Les promesses gouvernementales, ainsi que nous l'avions prévu, ont une fois de plus fait banqueroute. Les Cotte et autres Bouchard pourront venir maintenant parler aux mineurs de la bienveillance ministérielle, des bonnes intentions des Pouvoirs publics bourgeois !...

En attendant, on a cherché à endormir les mineurs pendant quatre mois avec ce projet.

N'empêche que 300 camarades sont sans travail à Buxhorts, et que les 12.000 francs des grévistes, arbitrairement détenus par la Fédération (!) Nationale (!) des Mineurs (?) et la pseudo-Fédération régionale leur serviraient bien à acheter du pain.

— Nos lecteurs savent que le citoyen Brioude réélu sans concurrent par une grosse majorité, avait vu encore son élection contestée par M. Voisin. L'affaire venait vendredi dernier devant le Conseil de Préfecture.

Cette fois, M. Voisin n'a pas eu gain de cause.

Le Conseil de Préfecture a enfin validé le citoyen Brioude. On dit que M. Voisin n'en revient pas. Il croyait le Conseil de Préfecture mieux à sa dévotion.

### La mine collective

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de l'article sur la mine collective par notre ami F. Revol, ainsi que plusieurs autres articles du Bulletin des Mineurs.

### A La Talaudière

Le 25 mars, il a été fait parmi les ouvriers mineurs de la Chazotte, une collecte pour la veuve Bory. Elle a produit la somme de 64 francs 45.

## C'EST... SAGNOLANT

Le camarade Millerand venait seulement de voter le budget des Cultes et les subsides nécessaires à l'ambassade du Vatican. Bon prince, il n'avait pu refuser aux œuvres de la Congrégation en Extrême-Orient les crédits qu'elles demandaient.

Pour rester dans les saines traditions et après les menus incidents de Châlons, la Martinique et Terrenoire, Millerand voulait d'emblée une motion de confiance au Ministre de la Guerre qui venait d'ordonner des poursuites contre le « Manuel du Soldat » (lois scélérates) ; s'était aussi soigneusement abstenu de voter l'ordre du jour invitant le brave général André à rapporter sa circulaire interdisant aux soldats l'entrée des Bourses du Travail.

De plus, le même Millerand, lors des événements de Macédoine, avait refusé de s'associer à l'ordre du jour invitant le gouvernement à poursuivre avec le désarmement général le développement de l'arbitrage entre nations, il n'avait su que souscrire par son abstention à l'envoi des troupes dans les grèves ; en outre, il avait énergiquement refusé de voter l'amendement Cadenat exemptant de la patente les sociétés coopératives de consommation.

Comme on le voit, l'héritage politique des Gambetta, Ribot, Méline et autres Barthou était entre bonnes mains. Un homme simpliste apprécierait ainsi de tels actes. Tel n'est pas le cas de Sagnol.

Tous ces événements et bien d'autres encore étaient sans aucun doute favorables au socialisme, puisque même chez les socialistes, les uns comme Millerand prenaient leur défense, tandis que d'autres (Charpentier et Briand) les approuvaient tacitement par une savante abstention. Alors !

L'heure était donc propice, la bourgeoisie s'était enfin décidée à faire sa nuit du 4 août, à renoncer à ses scandaleux privilèges. C'est — on le verra — la seule conclusion que le scientifique Sagnol dégage de tous les faits cités plus haut. Quel homme perspicace et quelles vues larges. Cependant rien n'était prêt.

Aussi la Fédération des groupes de Jeunesse socialiste indépendante de Saint-Etienne et banlieue (plus d'octrois) ont le toujours vert Sagnol est le plus juvénile des pères, vient-elle de prendre une pharmaneuve résolution. En voici les termes qui, sous la signature de Johannès Sagnol s'étaient dans le Bulletin Officiel du Parti socialiste Français (alias Lucullus) :

« La Fédération des groupes de jeunesse socialiste indépendante demande au Comité interfédéral et à toutes les organisations adhérentes de commencer dès maintenant à élaborer des lois, décrets et résolutions permettant d'appliquer le système collectiviste à la Société actuelle... »

L'illustre Sagnol, tant méconnu par d'ignares contemporains, est évidemment l'inspirateur de ces quelques lignes, mais sa modestie est si prudente que c'est un certain Desvoys qui se dévoua au point d'endosser la paternité de cette géniale proposition. Honorons son courage.

Voilà fonctionner la Société future en période capitaliste, appliquer le système collectiviste, non pas avant mais pendant la Société actuelle, c'est merveilleux comme l'aplomb de Sagnol.

Et ces lois, décrets et résolutions expropriateurs de la bourgeoisie dans de pareilles conditions... Oh ! Sagnol indique nous les.

Véritablement, ce doit être et c'est... sagnolant.

C'est tout dire. O'SECTHAIR'S.

Les Citoyens qui désiraient Le Peuple sont prévenus qu'ils le trouveront dans tous les kiosques et les bureaux de tabac.

L'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, à renvoyer de nombreux et intéressants articles au prochain numéro.

à son semblable, mais ceux qui parlent ainsi, ne voient pas qu'on s'y résout que pour l'éviter soi-même.

« De même, vous, messieurs les jurés qui, sans doute, allez me condamner à la peine de mort, parce que vous croirez que c'est une nécessité et que ma disparition sera une satisfaction pour vous qui avez horreur de voir couler le sang humain, mais qui, lorsque vous croirez qu'il sera utile de le verser pour assurer la sécurité de votre existence, n'hésitez pas plus que moi à le faire, avec cette différence que vous le ferez sans courir aucun danger tandis que, au contraire, moi j'aurais au risque et péril de ma liberté et de ma vie. »

« Eh bien ! messieurs, il n'y a plus de criminels à juger, mais les causes du crime à détruire. En érigeant les articles du Code, les législateurs ont oublié qu'ils n'attaquaient pas les causes mais simplement les effets, et qu'alors, ils ne détruiraient aucunement le crime — en vérité les causes existant, toujours les effets en découleront. »

(A suivre.)

## LES AVENTURES de RAVACHOL

Roman local et régional

Par X...

### INDISPENSABLE PRÉFACE (suite)

« — Oui, mais que veux-tu ? chacun sa destinée : dis à la mère qu'elle ne se tourmente pas, que je ne regrette rien, que je suis content, très content de mourir pour cela ; va, plus tard on saura que je suis mort en martyr de ma foi. Embrasse bien son petit pour moi et ma sœur Joséphine. »

« Tous, ne vous occupez pas de moi ; je suis content de l'avoir vu, mais je ne l'aurais pas fait venir ; toi, tu n'as pas mes idées ; continue à vivre avec ta femme et ton enfant. »

« Tout cela a été débité sur un ton calme, sans forfanterie, avec le sourire aux lèvres. »

« L'entretien a duré trois quarts d'heure. »

Il est inutile de commenter ces paro-

les. Nous ne voulons pas prolonger trop longuement cette indispensable préface. Néanmoins, pour bien faire connaître Ravachol, ou plutôt les idées dont il se réclamait et qu'il a affirmées encore jusqu'à sa dernière seconde, le cou dans la lunette de la guillotine, nous devons encore mettre sous les yeux de nos lecteurs la Déclaration qu'il avait rédigée dans sa cellule à la prison de Montbrison et qu

Petite Gazette

Nos fameux anticléricaux

On sait que M. du Hault de Pressensé, le fameux député de Lyon, celui qui, avec le policier Lapierre, tua le Peuple quotidien, se pose aujourd'hui, lui, fervent protestant, en farouche anticlérical.

« La doctrine bienfaisante que les Encycliques sociales de Léon XIII ont sanctionnée à le double objet de rappeler l'Eglise à l'accomplissement d'une partie essentielle de sa vocation divine, et d'offrir à notre société malade le remède du christianisme surnaturel. »

« La liberté de conscience est autant et peut-être plus violée par la distribution, au nom de l'Etat et aux frais du contribuable, d'un enseignement absolument irréligieux que par l'imposition d'un enseignement confessionnel. »

M. du Hault de Pressensé, qui cherchait sa voie et... un mandat, n'était pas tendre alors pour l'enseignement laïque.

Volpète, Finaz et C<sup>o</sup> Nos deux précédents articles sur la fameuse philanthropie bourgeoise, relativement aux maisons et jardins dits ouvriers, ont donné un premier résultat.

En effet, nous apprenons que les entrepreneurs de cette colossale balançoire sont allés trouver le pseudo propriétaire desdits jardins et maisons et leur ont promis de fortes réductions sur leurs versements annuels... à la condition, bien entendu, de leur signer une adresse les reconnaissant de parfaits philanthropes, voire même d'incomparables bienfaiteurs. On n'est pas plus jésuite!

Peu importe le petit brevet de bienfaisance, un premier résultat n'est pas moins acquis. Nous reviendrons sur ce maquignonnage et sur le fond de la chose.

Ils l'avalèrent encore!

Les socialistes ministériels du Tarn ont tenu, dimanche dernier, un Congrès départemental à Cagnac.

Ce Congrès a choisi, naturellement, MM. Jaurès, Viotani, Imbert et Calvignac comme délégués au Congrès de Bordeaux.

A cela, rien d'étonnant. Mais ce qui est suggestif, c'est la résolution suivante du Congrès Jauréssiste du Tarn :

« Par 44 voix contre 4, le Congrès repousse l'exclusion de M. Millerand du Parti socialiste. »

C'est suggestif; c'est même très significatif. Je vous le dis, ils l'avalèrent encore et toujours, et ils en crèveront.

Pour Chanut

La réunion publique que nous avons annoncée en faveur de la victime du Lucullus Krauss, l'embastillé Chanut, a pleinement réussi samedi dernier à la Croix-Rousse, où le vieux militant est très connu et très estimé.

Près de 1.000 citoyens avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Le bureau était composé de nos amis et collaborateurs Darmon, président; Forestier et Laurent, assesseurs; Zanette, secrétaire.

Quelques amis de Krauss ont cherché à faire de l'obstruction. Ils n'ont pu y parvenir.

Nos amis Théry, Thévenot, ainsi que le citoyen Chanut fils, ont pris successivement la parole et exposé la situation de l'embastillé.

Les assistants ont acclamé les orateurs et voté l'ordre du jour suivant :

« Neuf cents citoyens, réunis salle de la Gaité, après avoir entendu les citoyens Chanut fils, Théry et Thévenot, repoussent toute immixtion politique, protestent énergiquement contre l'intermède du citoyen Chanut, demandent sa libération immédiate et blâment l'attitude des élus se disant socialistes qui se dérobent méthodiquement à la discussion, après avoir été convoqués pas lettre. »

Une commission, composée des citoyens Bourchet, Thévenot, Forestier, Théry, Gardaz et Bardin est chargée de faire tout le nécessaire pour arriver à la libération de Chanut.

Récemment, notre collaborateur B. Besset est allé voir Chanut dans sa Bastille, à Bron. Il l'a trouvé en pleine santé et parfaitement maître de son esprit. Chanut lui a remis une poésie, que nous publierons samedi prochain.

En Hollande

La grève générale est déclarée en Hollande.

Le travail a cessé partout depuis trois jours.

Espérons que les travailleurs hollandais obtiendront gain de cause et qu'il n'y aura pas de Côte et de Basly pour les trahir.

Le bédit commerce

Le bédit commerce continue à la Tribune si peu républicaine de St-Etienne.

On confectionne de plus en plus des vestes et des paletots — avec des saitaires de fameuse pour les ouvriers tailleurs.

Il est probable que toutes ces vestes ne seront pas vendues!...

Il en restera bien quelques-unes pour les candidats Lucullus, l'an prochain.

Il est même certain que Soulié, en sa qualité de directeur, se réservera un complet tout entier.

La caisse dreifusarde

Jaurès a recommencé cette semaine, à la Chambre, son battage en faveur de Dreifus.

C'est à croire que la caisse des Lucullus de la Petite République est vide. Il faut donc, une fois de plus, faire appel à la caisse juive. C'est le plus clair de l'affaire.

C'est par 1.000 voix de majorité, en effet, que M. Baratin, le candidat antianarchiste, a été élu conseiller d'arrondissement.

Non seulement M. Augagneur voudrait faire la loi à Lyon, mais il voudrait faire aussi la loi à Villeurbanne.

On voit que les Villeurbannais ne tiennent pas du tout à se mettre sous la coupe de ce compteur, qui serait mieux à la ménagerie Bidet — celui-ci devenant vieux — qu'à la mairie de Lyon.

ROANNE

Vexations

L'usine Dextre se signale de nouveau par ses vexations envers les rares ouvriers ne fréquentant pas le cercle jaune de la rue Marceau. Tout ce qu'il y a d'inférieur dans le travail est donné à ceux-ci, et la moindre bagatelle suffit pour le renvoi.

Parmi les plus zélés terroristes, M. Accarry, chef gareur, est au premier rang. Ce monsieur doit avoir une bonne paie pour accabler ainsi des ouvriers, et nous ne doutons que tout le monde réprouve la vilaine besogne qu'il accomplit.

MM. Dextre gagneraient dans l'opinion publique à ne pas endurer plus longtemps de semblables faits. Dans le cas contraire, on croirait qu'il les autorise.

Un Tisseur.

LA RICAMARIE

Leur colère

On sait que dans sa dernière réunion, le syndicat des mineurs de La Ricamarie a remercié l'ancien secrétaire Lucullus, l'adjoint Blachier.

C'est le citoyen Dussert qui a été nommé secrétaire à sa place.

Dussert est un de nos amis, dont les convictions socialistes ne font de doute pour personne.

Nous apprenons aujourd'hui que les amis de Blachier et du papa (!!!) Moulin font faire dans la mine une campagne — une vaine campagne — contre notre ami Dussert.

Ils disent : Dussert est l'obligé du Comité Claudinon! Dussert est l'homme du Comité Claudinon!

Les procédés des Lucullus sont partout les mêmes : quand ils n'ont pas d'arguments, ils emploient la calomnie, voire même la diffamation. Dussert est un socialiste, un ouvrier qui n'a rien de commun avec la réaction, pas plus qu'avec la Sociale-Lucullus. Il veut l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

Arrière aux chiens aboyeurs des détentés de l'assiette au beurre, les Moulin, les Blachier, et autres valets de Souhet!

Un syndiqué.

Groupe Socialiste

Dans sa réunion de samedi dernier, le groupe socialiste adhérent au Parti Socialiste de France a reçu plusieurs nouvelles adhésions, après une intéressante causerie faite par nos amis les citoyens Pierre Argaud et Ferdinand Faure.

Ce soir, le Groupe tiendra une nouvelle importante réunion. Le citoyen F. Faure fera une causerie sur ce sujet : Capital et travail.

Tous les membres du groupe sont priés d'être présents. On recevra les nouveaux adhérents.

Le siège du Groupe est : maison Planchet, au Cadet.

GRAND'CROIX

Libre-Pensée

Dans une réunion qui a eu lieu dimanche dernier pour la constitution d'une société de libre-pensée, une commission provisoire a été nommée pour l'élaboration des statuts. De nombreuses adhésions ont été reçues.

Prochainement une nouvelle réunion aura lieu.

Dès à présent les citoyens qui voudraient faire partie de cette Société peuvent se faire inscrire soit chez le citoyen Revol, rue d'Assailly, à Lorette, soit chez le citoyen Florent Pierre, rue de Lyon, à Grand-Croix.

La Commission provisoire.

Election de délégués mineurs

Dimanche dernier a eu lieu l'élection des délégués mineurs de la circonscription du Plat-du-Gier. En voici les résultats :

Electeurs inscrits : 410 ; votants : 251. Le citoyen Joannès Joubert, délégué aortant, a été réélu avec 167 voix. Son concurrent, Eugène Rousset, n'a obtenu que 84 voix.

Pierre Morel a été élu délégué suppléant par 163 voix. Le concurrent, Joseph Thermoiz, n'a réuni que 83 voix.

C'est une victoire indiscutable pour le syndicat.

TERRENOIRE

Suicide politique d'un Lucullus

Ils vont bien les Lucullus, chaque jour nous apporte une preuve nouvelle de leur manque de conviction, quand ce n'est pas un acte de félonie de plus que nous avons à enregistrer.

Nous apprenons, en effet, que Tauleigne, le célèbre Tauloigne l'grand électeur de M. Briand et à l'occasion, pourfendeur de curés, vient de se marier à l'église.

Or, qu'était Tauleigne avant les élections législatives de mai 1902? Il faisait partie du groupe de la Jeunesse socialiste révolutionnaire de Terrenoire, il fut, à un moment donné, le propagateur de la candidature du citoyen Argaud dans la première circonscription de Saint-Etienne.

Il n'est d'ailleurs pas le seul Lucullus qui la propagea; avec lui, il y avait aussi ce moment-là, cet « hurluberlu » de pharmacien saint-chamonsien qui, à ce propos, livra à M. Briand, à Terrenoire

même, un combat sur une table qui fit bien rire les auditeurs et qui avait toute l'apparence d'un combat de chiens disputant la « pâtée ».

Comme Berlier, au moment de l'action décisive, Tauleigne changea son fusil d'épaulement, en pleine bataille, il n'hésita pas — on saura plus tard pourquoi! — à brûler ce qu'il adorait la veille et à donner dans la mesure de son influence le coup de pied de l'âne au candidat des travailleurs, au citoyen Argaud. Il ne jura plus que par Briand.

La trahison du premier a été payée par un hochet, par les palmes académiques. A quand le paiement de celle du second?

En tout cas, l'exemple qui vient de fournir à ses concitoyens vaut; ils n'ont qu'à en faire leur profit et voir jusqu'où peut aller leur confiance pour des gens qui ne comptent que par leur audace, mais qui n'ont ni foi! ni loi! et sont capables de toutes les abdications (abdication est mis pour trahison).

A quand la prochaine? ROBERT.

Le 1er Mai

Le congrès ouvrier a décidé le maintien de la date du 1er Mai comme journée de manifestation en faveur des revendications ouvrières.

La Fédération des syndicats ouvrier du Sud-Est a décidé, pour donner le plus d'éclat possible à cette journée de revendication, d'organiser une réunion préparatoire qui aura lieu le mercredi 13 avril, à 8 heures 1/2 du soir, à la Bourse du Travail, salle de la Fédération dans laquelle il sera discuté des meilleurs moyens à employer pour la manifestation du 1er Mai.

Tous les syndicats sont invités à se faire représenter à cette réunion et à voter des fonds pour aider à la propagande de cette manifestation mondiale du Travail.

Pour la Fédération, Le secrétaire, B. BESSET.

Le Peuple étant l'organe des revendications de tous les exploités, se tient à leur disposition pour signaler tous les abus dont ils sont victimes et les aider à leur disparition.

Le Peuple insère toutes les communications des organisations syndicales et socialistes.

Le Peuple est mis en vente à partir du samedi matin dans les kiosques et marchands de journaux. Nos amis sont priés de le réclamer et de nous indiquer qui ne l'auraient pas et seraient susceptibles d'en tenir le dépôt.

Le Peuple publie en feuilleton Germinal, il tient à la disposition de ses lecteurs les premiers numéros parus de ce feuilleton.

Tribune Politique et Syndicale

Bourse du Travail de Lyon. — Le Conseil d'administration de la Bourse du Travail, dans sa réunion du 2 avril a procédé à la nomination d'un secrétaire général en remplacement du citoyen Thozet, décédé.

Notre ami et collaborateur Boisson, secrétaire au bureau de placement a été désigné à cette fonction au premier tour de scrutin.

Le citoyen Vitre a été désigné comme secrétaire au bureau de placement à la Bourse du Travail en remplacement du citoyen Boisson, nommé secrétaire général.

Parti socialiste de France. — Comité central stéphanois. — Réunion générale du Comité central au local habituel, rue de Lodi, 2, aujourd'hui samedi, à 8 heures 1/2.

Ordre du jour important. Présence indispensable de tous les délégués.

Bourse du Travail de Saint-Etienne. — Réunions. — Ce soir, samedi, à 8 heures, réunion générale du Syndicat des armuriers, salle 10 bis. Ordre du jour important.

Parti socialiste révolutionnaire de Lyon. — Le P. S. R. organise une soirée familiale avec causerie et chants pour le dimanche 19 avril, à 8 heures du soir, chez le camarade Thévenot, rue Villeroz, 34.

Les adhérents des comités sont priés d'y amener leurs amis et leurs familles. Les socialistes non adhérents y seront reçus avec plaisir.

Syndicat des revendications des locataires de Lyon et banlieue. — L'organisation pour la lutte pour la défense des intérêts s'organise un peu partout.

A Paris, le syndicat des locataires est aussi en formation.

Les principales revendications contenues dans l'appel du syndicat qui comptera des sections dans tous les quartiers de Paris, sont les suivantes :

Propagande en vue de la grève générale des locataires, refus de payer les augmentations de loyer provenant des surtaxes municipales, taxation du prix des loyers, insaisissabilité des objets mobiliers et outils des locataires d'une valeur supérieure à cent francs, service de renseignements, pour la recherche de locaux vacants, secours aux locataires expulsés, défense des intérêts des locataires devant les justices de paix, constitution d'une équipe de « démenagement à la cloche de bois » composée de gas d'attaque, capables de ne pas se laisser intimider, ni par les concierges, ni par les proprios, pas plus que par les huissiers ou sergents.

Nous avons annoncé qu'à Lyon le syndicat est également en formation, tous reconnaîtront son utilité, car outre tous les maux dont sont accablés nos camarades locataires de Paris, ils ne connaissent pas le plus terrible fléau des locataires « Le régresser » que nous subissons ici et qui est le maître absolu; c'est surtout contre lui que la lutte doit être entreprise, la besogne sera dure!

Donc, à l'ouvrage dès maintenant; que tous les locataires désireux d'entreprendre la lutte envoient leur adresse à la permanence qui se tient les mardis, jeudis et samedis, de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir, comptoir du Petit Tonneau, place Tolozan, 27, où tous les renseignements sont donnés sur les procès et litiges locatifs.

LA COMMISSION.

Congrès régional antimilitariste du Sud-Est. — La Ligue antimilitariste de Lyon ayant décidé d'organiser un congrès régional, fait à cet effet un pressant appel à toutes les organisations syndicales et politiques qui s'intéressent à cette œuvre d'émancipation sociale.

Le congrès devant avoir lieu à Lyon pour la Pentecôte; le temps relativement court qui nous sépare de cette date nous fait un devoir impérieux de travailler avec ardeur à la réalisation de notre but et fait que nous comptons que les organisations susceptibles de répondre à notre appel, le feront dans le plus bref délai.

Considérant que l'action apportée jusqu'à aujourd'hui à la propagande antimilitariste n'a pas encore eu les conséquences qu'on devait en attendre et que trop d'individus qui se laissent encore subjuger par les adversaires de la vérité sont imbus de ces idées de brutalité que symbolise l'armée, nous fait penser que de notre congrès il sortira une action bien plus vaste, et qu'enfin les idées de vérité, de justice sociale pourront se répandre à profusion.

Notre congrès sera comme le flambeau que l'on allume au sein des ténèbres, il rayonnera avec d'autant plus d'intensité qu'il sera ce flambeau allumé dans l'obscurité. Les regards sont malgré tout attirés par la lumière et il est impossible d'en détourner les yeux.

Où, notre congrès sera chargé de sonner le réveil aux inconscients, réveil enfin à tout ce qui a soif de vérité, de justice sociale.

La tâche que nous avons à accomplir est grande, magnifique; aussi nous comptons que tous ceux qui se déclarent antimilitaristes répondront à notre pressant appel.

Les adhésions individuelles et des groupements sont fixées à 2 francs.

Adresser les adhésions et correspondances au secrétaire, rue Royet, 23, à Lyon.

La commission d'organisation.

SAISON D'ÉTÉ 1903

Grâce à toi, beau soleil, nos heures libertines s'envolent sur les routes et les chemins fleuris, Où l'on voit les cyclistes montant des Machines De la Société des Magasins réunis.

La Maison qui vous livre à chacun sans mystère, Toujours à crédit la béane printanière.

(22, Rue de la Préfecture, St-Etienne).

Ferdinand FAURE

Renseignements commerciaux et divers CONTENTIEUX - RECOURS EN DÉFENSE devant les Tribunaux de Commerce et de Paix LIQUIDATIONS - EXPERTISES

Vente à l'achat de fonds de commerce d'immeubles CONSULTATIONS relatives à la Loi sur les Accidents du Travail Rédaction d'Actes sous-seing privés BAUX, ACTES CONSTITUTIFS DE SOCIÉTÉ, ETC.

CABINET : Place Marengo Angle des rues Gérozet et de Lodi

A LOUER

Plusieurs fabriques de 2 et 4 métiers pour velours ou rubans, avec appartements et jardins, situés au Pêchier près de la gare de Villars.

S'adresser à M. Faurand, 23, rue du Grand-Gonnet

Réparations d'Horlogerie & Bijouterie EN TOUS GENRES Prix Modérés

J. GACHET

41, Rue de Lyon, SAINT-ETIENNE

APERÇU DE QUELQUES PRIX : Remplacer un cylindre..... 4 » — spirale..... 1 75 — ressort..... 1 25 — rubis..... 4 50 — verre..... 0 25 — les aiguilles (la paire)... 0 40

NETTOYAGE : Montre à remonter..... 2 50 — à clef..... 2 » Pendule..... 4 50 Horloge..... 4 » Réveil..... 1 50

NOTA. — Les réparations sont garanties un an sauf fracture

VENTE, ACHAT, ÉCHANGE Montres argent, acier, nickel, depuis 8, 10, 12, 15, 20 francs, garanties 1, 2, 3, 5 ans sur facture.

Bibliographie

Le Socialisme selon la formule Jaurès A la Société parisienne d'édition : 5, rue de Savoie, Paris.

Le citoyen Urbain Gohier vient de faire paraître un livre de 230 pages, intitulé : Histoire d'une Trahison, 1899-1903, où il justifie de main de maître la Bande Jaurès, sous les titres divers :

DE LA BOUE. — Combien d'ouvriers sont tombés au trottoir parce qu'elles ne pouvaient manger avec les salaires que rogne le citoyen Jaurès dans ses ouvriers?

Combien faut-il de filles du peuple à Saint-Lazare pour payer à la fille d'un négrier socialiste sa robe de communiane?

DU SANG. — Combien de jeunes gens sont morts à la caserne et dans les bagues militaires depuis 1899, pour payer les cinq galons de ce type de lâcheté militaire, le commandant Jaurès?

LA POLICE. — Combien d'étudiants et d'ouvriers russes ont payé de leur liberté ou de leur vie les décorations impériales du baron Millerand et ses dîners avec le policier du tzar?

Combien de jeunes socialistes français ont été frappés par la Justice pour avoir répété les harangues et les chants subversifs d'antan du citoyen Jaurès?

LES AFFAIRES. — Combien les emprunts russes, les assurances américaines, le pavage en verre, les croix

d'honneur, les brasseries parisiennes, les conventions maritimes, les trafics d'influence ont-ils rapporté de prestige au socialisme?

Amis lecteurs, lisez L'Histoire d'une Trahison.

Lire " LE SOCIALISTE ", organe central du Parti socialiste de France (U. S. R.). Abonnement : 6 fr. par an. Ecrire : 7, rue Rodier, Paris.

BONNE NOUVELLE !!

Nous sommes heureux d'annoncer que la Maison JALLON ET BONNARD, 23, rue Marengo, Saint-Etienne, dont les liqueurs sont réputées supérieures sont toujours dépositaires de la Grande Marque

Arquebuse du Patronage

que les contrefacteurs ont essayé de rivaliser.

Cette Arquebuse est indispensable aux familles. Nous ne saurions trop recommander de s'en munir pour en avoir toujours à sa disposition en cas d'accidents.

On fait usage sans hésiter de ce produit merveilleux contre les refroidissements, coups, foulures, entorses, coups de sang, etc.

La demander dans toutes les bonnes épiceries.

Exiger le nom et la marque Patronage.

AU CŒUR DE LA VILLE

En suivant Saint-Etienne, à pied ou en voiture. On va faire une visite à la Préfecture, Chez Théry & C<sup>o</sup>, quelle animation Pour voir la nouvelle et riche confection! Des Costumes d'Enfants, d'un cachet remarquable

Sont là disposés à prix très abordables. Bref, ce que pour hommes on peut rêver de mieux (de mieux Se choisit en vêtements, place du Peuple, 2.

Ferdinand FAURE

Renseignements commerciaux et divers CONTENTIEUX - RECOURS EN DÉFENSE devant les Tribunaux de Commerce et de Paix LIQUIDATIONS - EXPERTISES

Vente à l'achat de fonds de commerce d'immeubles CONSULTATIONS relatives à la Loi sur les Accidents du Travail Rédaction d'Actes sous-seing privés BAUX, ACTES CONSTITUTIFS DE SOCIÉTÉ, ETC.

CABINET : Place Marengo Angle des rues Gérozet et de Lodi

FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS

Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

JALLON & BONNARD

23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - ST-ETIENNE

Buvez et Offrez à vos Amis, ses PRODUITS RECOMMANDÉS

La Menthe des Familles L'Elixir Végétal des Sept-Pins Liqueur superline digestive et rafraichissante Grande Liqueur de dessert

ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE et Liqueurs supérieures de toutes sortes

DEPOT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE

Quina du Patronage ARQUEBUSE DU PATRONAGE RECONSTITUANT VULNÉRAIRE Recommandé aux enfants et aux vieillards Reconna la plus efficace contre les refroidissements, coups, foulures, entorses, etc. etc. Indispensable dans tous les ménages

Marc du Patronage

PHARE de la Loire

Maison de tailleur et de Belle confection

RAPPORT DIRECT DU PRODUCTEUR ET DE L'ACHETEUR

Tous nos vêtements sont coupés à Saint-Etienne et établis sur place dans des ateliers de famille.

Vente à PRIX FIXE (marqué en chiffres connus) à bénéfices très réduits.

TERPINE CONCENTRÉE DESCOS

Produit Médaille, Hors Concours. — Spécialement ordonné par les Médecins dans : RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, OPPRESSION et les Affections des Voies Respiratoires

PRIX : 3 fr. 50

Vente unique pour St-Etienne : Pharmacie DESCOS, 15, pl de l'Hotel-de-Ville

AVIS IMPORTANT. — A la suite de nombreuses plaintes de malades n'ayant éprouvé aucun soulagement par l'emploi de la Terpène, et plusieurs substitutions ayant été constatées, demandez, pour éviter les contrefaçons, non produit sous le nom unique de « Terpène concentrée Descos » mais n'acceptez jamais les imitations dérivées dans un but mercantile, sous le nom d'Elixir concentré de Terpène, Elixir dose de Terpène, Strop de Terpène, etc., car sous le fameux prétexte de donner quelque chose « valant autant » on vous délivrera une préparation laissant absolument un bénéfice beaucoup plus grand » mais de propriétés sinon nulles, du moins fort douteuses.

# G. THIERY & C<sup>IE</sup>

2 et 4, Place du Peuple - SAINT-ÉTIENNE - Rue du Général-Foy, 20

## HABILLEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

30 p. cent moins cher que partout ailleurs

DIMANCHE 5 AVRIL et Jours suivants

### Exposition générale et Mise en vente de Nouveautés pour la Saison d'Été

Grand choix de Vêtements de PREMIÈRE COMMUNION, chapeaux, chemises, brassards et cravates

FOURNISSEURS DES PRINCIPAUX PENSIONNATS DE SAINT-ÉTIENNE

Immense Assortiment de Draperies haute Nouveauté pour Vêtements sur mesure, coupe, façon et doublage garantis

Tous les Vêtements mis en vente par la Maison G. THIERY et C<sup>o</sup>, sont coupés et confectionnés dans ses Ateliers et sous le contrôle le plus sévère; elle peut donc garantir dans la plus large acception du mot, l'usage et le bien fini de tous ses Vêtements

Pour vendre à de Petits, bénévoles, la Maison G. THIERY et C<sup>o</sup> ne vend qu'au comptant

#### Aperçu de quelques Séries

extraites de notre Catalogue

**Costumes** Jaquette en cheviotte ou poigne pure laine, coupe et façon soignées. Toutes tailles... **35 fr.**

**Pantalon** Haute nouveauté, coupe dernier genre. 9,95 Exceptionnel. **3,95**

**RAYON DE Vêtements cérémonies** costume redingote, drap noir Sedan, dep. **45 fr.**

**Pardessus** demi-saison, en tissu pointillé ou chevron, pure laine, poce raglan, façon soignée... **29 fr.**

**PRIX FIXE**

**RAYON SPECIAL DE VELOURS** et d'Articles de Travail

Sur demande, envoi franco du Catalogue et Echantillons  
Un Magnifique Buvard sous-main sera offert à tout Acheteur

**RAYON SPÉCIAL DE CHEMISERIE** Chapellerie, Bonneterie

#### Aperçu de quelques séries

extraites de notre Catalogue

**Costume** veston pointillé, noir et blanc, pure laine, coupe dernier genre, pour hommes. **29 fr.**

**Costume** Chemisette, culotte entièrement doublée, cordelière avec sifflet, de 3 à 12 ans... **3,95**

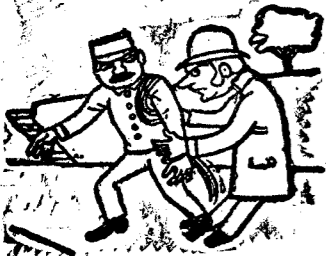
**Costume** Veston en cheviotte, quatre teintes, toutes tailles, pour hommes... **16 fr.**

**Costume** Gabier, en melton noir, bleu, gris et beige, col châle et double col fantaisie. Exceptionnel, 3 à 12 ans... **7,95**

**CONFIANCE**

### LA SEMAINE COMIQUE

#### AGENTS PLONGEURS



**L'AGENT.** — Une femme qui se note...  
**LE MARI.** — Laissez-la donc, c'est mon épouse, une actrice... elle n'est bien, qu'en Seine.

#### LE SCANDALE DE DEMAIN



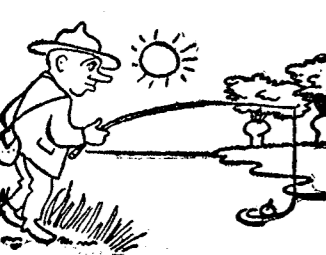
— Vous savez ce que l'on vient de découvrir?  
— Quoi donc?  
— Le juge d'instruction a autorisé le Daurignac à aller au bal des 4 Arts!  
— Il se déguisera en Romain.

#### QUESTION MACÉDONIENNE



— Mon cher député, la France se doit à elle-même d'intervenir et de rappeler les albanais à l'ordre.  
— Parfaitement, nous allons leur voler un blâme sévère.

#### LAISIRS D'ÉTÉ



— La place est bonne!... en 1880, j'ai failli y prendre une ablette... et dire que les Bretons se plaignent! Ah! malheur!...

#### ENCORE SAITAPHARNÉS!



— Alors tu ne connais pas Saitapharnés?... mais qu'est-ce qu'on l'apprend donc au lycée?...

#### LA STATISTIQUE



**L'EMPLOYÉ.** — On a célébré cette semaine 1543 mariages à Paris.  
**LE CHEF DE BUREAU.** — Dans quel arrondissement l'épidémie a-t-elle le plus sévi?

#### CLÉMENTINE MINISTÉRIELLE



— Si les polytechniciens recommandent je les enverrai pour toujours dans des régiments d'artillerie et si les artistes imitent ceux de Poitiers...  
— Vous les enverrez à Polytechnique.

#### AVANT L'EXPOSITION CANINE



— J'ai acheté un amour de petit chien que je vais envoyer à l'Exposition canine. Mais je ne le garderai pas, il est trop petit!...  
— Il grandira, s'il est épagneul.

#### GARÇON?



**LE CLIENT.** — Eh bien, garçon?... il ne vient pas vite le potage!  
**LE GARÇON.** — Dame, monsieur, un potage à la tortue.

#### MÉDECINE MILITAIRE



— J'ai dit au major: quand je tousse ça m'fait mal dans la poitrine!  
— Qu'est-ce qu'il l'a ordonné?  
— Il m'a ordonné de ne plus tousser!

**CAFÉ DES VILLAS** Louis Garnier, prop<sup>re</sup>, 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Casse-croûte. On prend des pensionnaires.

**CORDONNERIE** B. Besset, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se REPARATIONS recommandé tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

**Vins en gros** Beaujolais, lyonnais, côtes du Rhône, midi, etc., etc. **BOUDRAS FILS**, rue Jeanne-d'Arc, à SAINT-CHAMOND. Livraison à domicile pour toutes quantités. Bonnes conditions de paiement.

**Anthracites** Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés Livraison à domicile pour toutes quantités.

Boîtes aux commandes: Place de l'Hôtel-de-Ville, 3; rue Michelet, 63; place Jacquard, 13.

**Imprimerie, reliure** BUTTY, rue Ste-Elisabeth, ROANNE. Travaux en tous genres aux meilleures conditions. Exécution rapide et soignée.

**Café Bourchet** 115, cours Lafayette, à LYON. Réunion des Camarades socialistes. Siège du Comité central socialiste révolutionnaire. Consommations de première qualité.

**Gordonnerie** en tous genres. **FAURE**, place Sainte-Barbe, 19, à Saint-Etienne. Livraison rapide. Travail soigné. Prix modérés.

**Café Argaud** angle des rues de Lodi et Gêrent, à ST-ÉTIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

**BONNE OCCASION**  
A Vendre de Suite  
**UNE BUVETTE** bien achalandée, située dans un quartier ouvrier de Saint-Etienne.  
S'adresser aux bureaux du Journal.

**CONSTRUCTION DE CYCLES**  
**M. BOUTEYRE**  
Mécanicien  
à la Terrasse (maison Rey)  
SAINT-ÉTIENNE (Loire)  
**TRAVAUX DE PRÉCISION**  
Spécialité pour Cycles de course  
Réparations en tous Genres

**Bouillon du Grand-Moulin**  
**MENABE** 8 - Rue du Grand-Moulin - 8 SAINT-ÉTIENNE  
Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations.  
Nous recommandons le **Bouillon du Grand-Moulin** à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

**FACTAGE DU PUY-DE-DOME**  
**MARAND**  
6, rue du Grand-Moulin  
Saint-Etienne (Loire)  
Lavage de vitres — Cirage de parquets à chaud — Travaux d'appartements — Transports de pianos et de cartons — Déménagements — Prix modérés.

Les Abonnements sont reçus dans tous les Bureaux de poste.

Le meilleur moyen de soutenir le journal et de le propager, c'est de contracter et de faire contracter par nos amis ou connaissances un abonnement d'un an ou de six mois au moins.

## BULLETIN D'ABONNEMENT



Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_  
déclare souscrire un abonnement d \_\_\_\_\_ au PEUPLE, à partir du \_\_\_\_\_  
(Signature)

Remplir ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur du PEUPLE. Pour éviter les frais de recouvrement, y joindre un mandat-poste.

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

### Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

## CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint Etienne une **GRANDE MAISON DE CORDONNERIE** spécialement organisée pour les besoins de la Population travailleuse ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la **CORDONNERIE FRANÇAISE** a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes, la **Cordonnerie Française** aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but trois moyens principaux sont employés par la **Cordonnerie Française**:

1° La réduction au minimum de tous les frais généraux;  
2° La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant;  
3° La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la **Cordonnerie Française** pas de frais inutiles, là il n'y a ni tentures, ni glaces, ni dorures! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes! Voilà pourquoi on peut vendre **bon et bon marché**.

Chassez-vous à la **CORDONNERIE FRANÇAISE**, vous économiserez 30 0/0  
29, Rue du Chambon, 29

**SUCURSALES**  
Le Soleil, 48, grande rue du Soleil, 48. Chambon-Feugerolles 24, rue Gambetta. Firminy, 4, rue du Marché, 4. Grand-Croix, 46, rue de Lyon, 46. Rive-de-Gier, 42, rue de Lyon, 42. Montrivion, 47, rue Tupinier, 47. Fours, 2, rue d'Urfé, 2. Saint-Galmier, 11, rue Nationale, 11. Chazelles-s-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon)

Pour faciliter les acheteurs des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique

**ENTREPOT DE BIÈRES**  
Fabrique de Limonade

**J.-B. GRAS**  
66, r. d'Annonay, St-ÉTIENNE

**ANTHRACITE**

Garanti sans poussières

Livré au détail par 100 kilogrammes

La Maison facilite les groupes de consommateurs qui désirent prendre un wagon complet pour se le partager

**DÉMÉNAGEMENT DE MÉTIERS**

Camionnage en tous genres

## EMPLATRE BARBERON

L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la **RÉSINE GUYTE DE SAPIN DE NORVÈGE** est d'une efficacité parfaite; il ne provoque aucune irritation. Préparé sans caustiques ni euphorbe, il ne forme aucune croûte; ce qui permet d'en faire usage avec succès chez les malades atteints d'eczéma, de lésions de la vessie, d'engorgement de la fibre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de se promener, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes. On peut l'employer en toutes saisons, sans danger de refroidissement et le garder longtemps sans en être incommodé; son action bienfaisante et de longue durée ne fait jamais défaut. Appliquez:

1° **SUR LE DROIT MALADE**: Pour tous furoncles, gonglions, rhumatismes, douleurs du genou, de l'épaule, points de côté, maladies du foie, coups, tumeurs et tous les points douloureux;

2° **SUR LA POITRINE**: Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes, coqueluches, gripes, irritations de la gorge, pleurésies, pneumonies, oppressions, étouffements;

3° **AU BAS DES REINS** (à la partie inférieure de l'épine dorsale): Pour bourdonnements d'oreilles, étourdissements, surdités, maux d'yeux, névralgies, maux de dents, douleurs de tête;

4° **SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC**: Pour gastralgies, dyspepsies, douleurs d'estomac, mauvaises digestions;

5° **SUR LE VENTRE**: Pour diarrhées, dérangements de corps, pertes de sang et coliques de toutes natures;

Suivant la grandeur des Emplâtres, leurs prix sont de 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50  
NOTA. — Des emplâtres de 0,50 sont préparés spécialement pour ENFANTS contre la Coqueluche, les Rhumes, les toux de Rougeole, la Grippe, les Vers et les Diarrhées de leur âge.

Exiger le COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais  
Gros et Détail: Pharmacie BARBERON, place Boivin, 9, SAINT-ÉTIENNE (Loire)  
Envoi franco dans toute la France contre timbres ou mandats